

Se former aux techniques de l'entretien professionnel - Évaluateur (à distance) 2 groupes

Contexte

Pendant des décennies la fonction publique a retenu la méthode de la notation pour évaluer le travail effectué par chaque agent au cours de l'année écoulée. Par son article 27, la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, complétée du décret d'application du 12 juin 2020, supprime la référence à la notation dans la FPH à partir de janvier 2021 pour la remplacer par l'entretien professionnel comme modalité d'appréciation de la valeur professionnelle. Cette nouvelle méthode, inspirée du privé, marque un changement de culture. Et qui dit changement de culture, dit accompagnement au changement, car la mise en place de ce nouveau système nécessite appropriation, implication et volonté de tous les acteurs. Les personnes en position d'encadrement sont particulièrement touchées par cette réforme : elles doivent en comprendre les enjeux, s'approprier les nouvelles modalités pour faire des entretiens professionnels un moment fort institutionnel tant pour les agents, que pour l'encadrement et l'établissement.

Objectifs

Module 1 :

- Acquérir des techniques pour identifier, négocier et formaliser des objectifs avec méthode.
- Définir des indicateurs pertinents de mesure de l'atteinte des objectifs.
- Analyser et s'approprier les critères d'évaluation de la valeur professionnelle.

Module 2 :

- S'entraîner à la formalisation écrite d'un compte-rendu d'entretien professionnel.

Module 3 :

- Acquérir les techniques spécifiques liées à la conduite d'un entretien professionnel.
- S'entraîner entre pairs via des jeux de rôles.

Module 4 :

- Savoir préparer un entretien professionnel délicat.
- Acquérir des techniques pour conduire un entretien professionnel délicat.

Programme

Module 1 : La fixation des objectifs / indicateurs et les critères d'évaluation de la valeur

professionnelle de l'agent.

- Autoévaluation de ses forces / faiblesses.
- Caractéristiques et formulation des objectifs et indicateurs de mesure.
- Techniques de fixation et de négociation d'un objectif. Méthode SMART
 - L'appréciation de la valeur professionnelle.
- Exercices d'appropriation dans le cadre bienveillant de la formation.

Module 2 : La formalisation d'un compte-rendu d'entretien professionnel.

- Autoévaluation de ses forces / faiblesses.
 - Les enjeux, impacts et conséquences potentielles des écrits de l'entretien professionnel.
 - La rédaction du compte-rendu : formulation, précautions, documents à réinvestir, échéances à respecter. Informations essentielles à faire figurer dans le compte-rendu.
 - Le circuit du Compte-rendu : de la rédaction à l'exploitation collective, dans le respect de la confidentialité.
 - Exercices d'appropriation dans le cadre bienveillant de la formation.

Module 3 : La conduite d'un entretien professionnel.

- Autoévaluation de ses forces / faiblesses.
- Enjeux, finalités et objectifs de l'entretien professionnel.
- La conduite d'un entretien professionnel : les étapes clés. Les principes de communication, la gestion des émotions. La posture de l'évaluateur. L'anticipation des tensions. Les risques de dérives, les pièges à éviter. Les conditions de réussite.
- Exercices d'appropriation dans le cadre bienveillant de la formation.

Module 4 : La préparation d'un entretien professionnel délicat.

- Autoévaluation de ses forces / faiblesses.
- L'identification de situations délicates

Public

Personnels non médicaux en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel

Exercice

2025

Code de formation

AFN.14.25

Nature

AFN

Organisé par

DEMETER

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

